

0382042N
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE LA GARENNE
AVENUE MARIE CURIE
38503 VOIRON CEDEX
Tel : 0476051226

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 61
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/06/2026
Réuni le : 02/07/2026
Sous la présidence de : Nicolas Raynaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don du F.S.E du collège d'un montant de 96.20 € au titre de la participation au financement du voyage en Italie 2026. Ce don bénéficie à tous les élèves participant au voyage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0